



Invitation presse - Accréditation indispensable

Un protocole partenarial d'accord en faveur de l'emploi à Paris

Jeudi 12 janvier 2017 à 12h00, EPEC, 209 rue La Fayette (Paris 10^e)

Jeudi 12 janvier, Sophie Brocas, préfète de Paris, Pauline Veron et Colombe Brossel, adjointes à la Maire de Paris, signeront un Protocole partenarial d'accord avec l'association Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC), qui portera la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Paris, sur la période quinquennale 2016-2020. L'EPEC signera également à cette occasion le Contrat de Ville 2015-2020, et deviendra à ce titre pleinement partenaire de la mise en œuvre de la feuille de route parisienne en faveur des habitants des quartiers populaires.

L'accès à l'emploi et l'amélioration de la situation des habitants des quartiers populaires demeurent une priorité absolue pour l'État et la Ville de Paris. Ainsi, le Protocole Partenarial d'Accord 2016-2020 du PLIE de Paris, qui définit les orientations stratégiques du PLIE et vise à fédérer les efforts du territoire en faveur de l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté; tout comme le Contrat de Ville, qui définit la nouvelle géographie prioritaire, les axes stratégiques et les moyens pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires, résultent de cet engagement conjoint de l'État et de la Ville de Paris.

Jeudi 12 janvier 2017, deux documents cruciaux pour l'emploi dans les quartiers populaires de Paris seront signés.

D'une part, le nouveau Protocole partenarial d'accord du PLIE de Paris - dont les parties prenantes sont l'État, la Ville de Paris, la Région Île-de-France et l'EPEC -, concerne désormais 9 arrondissements parisiens (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e) : cette extension permet de couvrir tous les arrondissements concernés par le Contrat de Ville, conformément aux engagements pris par la Ville en 2015. Il sera porté et mis en œuvre par l'association Ensemble Paris Emploi Compétences qui soutient l'émergence d'actions innovantes en faveur des demandeurs d'emploi parisiens cumulant éloignement du marché du travail et freins sociaux.

Le PLIE de Paris, animé par l'EPEC, construit et met en œuvre des Parcours intégrés d'accès à l'emploi, à travers l'ingénierie de projets de formation et solutions emploi, l'animation territoriale et l'Accompagnement vers et dans l'emploi de ces publics parisiens. L'accompagnement PLIE est assuré par un réseau de 37 Référents de Parcours PLIE, pilotant chacun une file active de 70 demandeurs d'emploi, et prône une prise en compte globale de la personne pour son retour à l'emploi, en répondant à un double objectif : l'accès à un emploi durable pour les participants PLIE et l'autonomie de ces derniers dans leur dynamique d'insertion professionnelle et sociétale.

D'autre part, le Contrat de Ville, qui compte déjà de nombreux partenaires (État, Ville, Région, bailleurs sociaux, CAF, Éducation Nationale, Parquet, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.) sera élargi à l'EPEC, ainsi engagé contractuellement dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville parisienne aux côtés des autres signataires, des habitants, des associations et acteurs locaux.

Personnalités présentes :

- Sophie Brocas, préfète de Paris, secrétaire générale de la préfecture de la Région d'Île-de-France
- Pauline Veron, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi
- Colombe Brossel, Adjointe à la Maire de Paris chargée de de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration
- Claudine Bouygues, Conseillère de Paris, Déléguée du Maire du 18^e arrondissement de Paris, chargée de l'Emploi et des personnes âgées, Présidente de l'EPEC.

Date et lieu :

Jeudi 12 janvier 2017 à 12h00, EPEC, 209 rue La Fayette (Paris 10^e)

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61